

5-L'impératif présent

Le présent de l'impératif : emploi

Qu'est-ce que le présent de l'impératif
et quel est son emploi ?



Ecoute le texte !

« Non, ce n'est pas un dindon, dit la canne ; **regardez-moi** comme il sait bien se servir de ses pattes et comme il se tient droit ! C'est bien un petit à moi ! Et en somme il est tout à fait beau, à bien le regarder ! Coin, coin ! **Venez** avec moi maintenant, que je vous mène dans le monde, et vous présente dans la cour des canards, mais **tenez-vous** toujours près de moi, afin qu'on ne vous marche pas sur les pattes et **méfiez-vous** du chat. »

Hans Christian Andersen, *Contes* (1835), « Le vilain petit canard ».

1. L'impératif : emploi

Dans ce texte, les mots en caractères gras sont des verbes conjugués à **l'impératif**.

On utilise l'impératif pour **exprimer un ordre ou un conseil**.

Ex. : *Venez avec moi.*
Méfiez-vous du chat !

A la forme négative, l'impératif peut, en plus d'un ordre ou d'un conseil, **exprimer une défense**.

Ex. : *Ne vous éloignez pas !*

Ne vous éloignez pas !



Je retiens



L'impératif s'emploie pour exprimer un ordre ou un conseil.



A la forme négative, il permet aussi d'exprimer une défense.

2. L'impératif : particularités



Les verbes à l'impératif n'ont **pas de sujet écrit** : on les conjugue donc **sans pronom personnel sujet**.

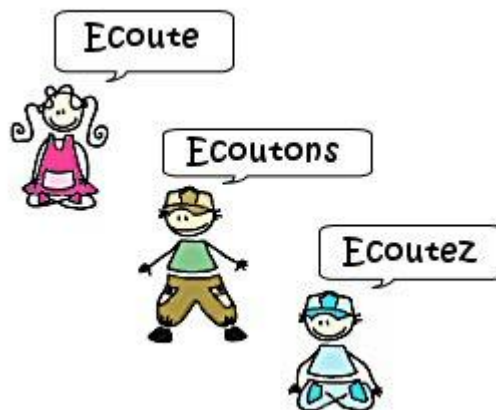


Ex. : Pour le verbe *écouter*, l'impératif présent est : **écoute** ; **écoutons** ; **écoutez**.



L'impératif se conjugue à **trois personnes seulement** :

- la 2^e personne du singulier : **écoute** ;
- la 1^{re} personne du pluriel : **écoutons** ;
- la 2^e personne du pluriel : **écoutez**.



Je retiens



Les verbes à l'impératif s'emploient sans pronoms sujets à trois personnes seulement.

L'impératif présent : conjugaison

Sais-tu conjuguer les verbes à l'impératif présent ?



Écoute le texte !

Construire une tente d'Inuit

Trace par terre un cercle de 1,50 mètre de diamètre.
À égale distance les uns des autres, **creuse** sur ce cercle des trous de 30 cm de profondeur, en les inclinant un peu vers le centre.
Pour obtenir une distance égale entre ces trous, **imagine** un cadran de montre. **Fais** un trou toutes les dix minutes pour en obtenir six. **Place** dans chacun une branche d'environ 3 mètres et **attache**-les trois par trois puis toutes ensemble.

Les Inuits utilisaient des peaux de bête pour recouvrir le tout.
Prends de la toile ou une grande bâche (si tu veux que ta tente soit étanche) et **recouvre** les six branches en prenant garde de laisser un pan détachable pour faire la porte.
Place ensuite un capuchon imperméable au sommet.

1. L'impératif : particularités

- Les mots en caractères gras sont des verbes conjugués à **l'impératif présent**.
- On utilise l'impératif pour **exprimer un ordre ou un conseil**.
- Les verbes à l'impératif n'ont pas de sujet écrit : on les conjugue donc **sans pronom personnel sujet**.

Je retiens

L'impératif sert à exprimer un ordre ou un conseil.

Il se conjugue sans sujet écrit.

2. La conjugaison de l'impératif présent



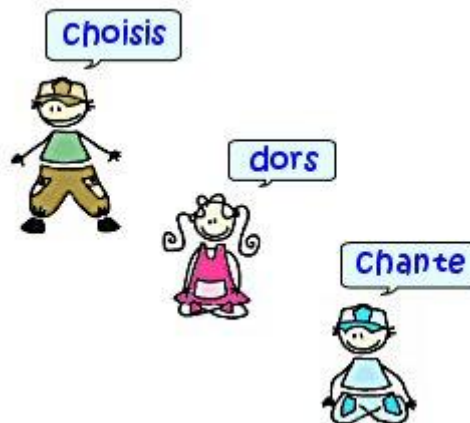
A l'impératif, le verbe n'est conjugué qu'à **trois personnes** :

- **la 2^e personne du singulier** : On parle à une seule personne. Ex. : *Creuse*.
 - **la 1^{re} personne du pluriel** : La personne qui parle plus celles qui l'accompagnent. Ex. : *Creusons*.
 - **la 2^e personne du pluriel** : On parle à plusieurs personnes. Ex. : *Creusez*.
- Voici la conjugaison des verbes *être* et *avoir* au présent de l'impératif :

Voici la conjugaison des verbes du 1^{er} groupe (sur l'exemple de *chanter*), du 2^e groupe (sur l'exemple de *choisir*) et du 3^e groupe (sur l'exemple de *dormir*) au présent de l'impératif :

	être	avoir
2 ^e personne du singulier	sois sage	n'aie pas peur
1 ^{re} personne du pluriel	soyons courageux	ayons l'air content
2 ^e personne du pluriel	soyez à l'heure	n'ayez crainte

	chanter	choisir	dormir
2 ^e personne du singulier	chante	choisis	dors
1 ^{re} personne du pluriel	chantons	choisissons	dormons
2 ^e personne du pluriel	chantez	choisissez	dormez



Remarque : Attention, les verbes du 1^{er} groupe ne prennent pas de -s à la 2^e personne du singulier.

Ex. : Pour le verbe *creuser*, on écrit *creuse* et non pas *creuses*.

Je retiens

L'impératif se conjugue à trois personnes seulement : la 2^e personne du singulier, la 1^{re} personne du pluriel et la 2^e personne du pluriel.